



Seine et Yvelines
Numérique

L'innovation au service de tous



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Document édité par
Seine-et-Yvelines Numérique
15 bis, avenue du Centre, 78280 Guyancourt

Conception éditoriale :
Seine-et-Yvelines Numérique

Comité de rédaction :
Laurent Rochette & Judith Thépot

Rédaction & conseil éditorial :
Corinne Martin-Rozès

Création & réalisation :
Tribu - MV Group

Crédit photo : Shutterstock, Envato

Imprimé par Reprotechnique

SOMMAIRE

NOS FONDATIONS

- 6** **Éditorial de Anne Héry Le Pallec**,
Maire de Chevreuse,
Vice-présidente de la Communauté de Communes
de la Haute Vallée de Chevreuse,
Présidente de Seine-et-Yvelines Numérique
- 7** **Éditorial de Denis Larghero**,
Maire de Meudon,
Vice-président du Département des Hauts-de-Seine,
Premier Vice-président de Seine-et-Yvelines Numérique
- 8** **Gouvernance**

NOS PROJETS EMBLÉMATIQUES 2023

- 12** **Néo, le nouvel ENT, entretiens avec**
Marie Courtin, Chef d'établissement adjoint,
Collège Le Racinay à Rambouillet
Manuela Afonso Cancel, Administratrice PEEP
à Montigny-le-Bretonneux, Présidente de l'Association
Départementale PEEP 78, Vice-présidente de l'Union
Académique de la PEEP du Rectorat de Versailles
Magali Chabre, Directrice de l'école élémentaire
publique Anatole France au Plessis-Robinson
- 13** **Cartable numérique e-SY, entretiens avec**
Christophe Schoeser, Conseiller au numérique
du bassin de St Germain-en-Laye, Formateur
académique, Délégation académique au numérique
Éducatif (DANE), Professeur et référent numérique
au Collège Charles Péguy au Chesnay-Rocquencourt
Clément Travers, Secrétaire général,
Réfèrent numérique, Collège Charles Péguy
au Chesnay-Rocquencourt
- 14** **Maintenance pour les écoles du territoire, entretiens avec**
Sandrine Dangreville, Directrice des projets
stratégiques et du numérique de Nanterre
Alexis Papouin, Directeur de l'école primaire
Jacques Decour à Nanterre
- 15** **Tour de table des communes Yvelinoises**
- 16** **Cybersécurité à Meudon, entretien avec**
Laurent Duthoit, Maire adjoint de Meudon
en charge de l'innovation, du numérique
et des moyens généraux
- 17** **Système d'archivage électronique, entretiens avec**
Hélène Guichard-Spica, Directrice des Archives
départementales des Yvelines
Pierre Chanceler, Directeur des Archives départementales
des Hauts-de-Seine

18 **Vidéoprotection urbaine à Conflans-Sainte-Honorine, entretien avec**

Laurent Brosse, Maire de Conflans-Sainte-Honorine,
Vice-président de la Communauté urbaine Grand Paris
Seine et Oise et Conseiller départemental des Yvelines.

19 **Vidéoprotection bâtiminaire, entretien avec**

Anthony Charles, Chef de service Sûreté,
Sécurité et Accueil au Département des Yvelines.

NOS RESSOURCES

- 22** **RH** : les indicateurs 2023
- 24** **Optimiser l'expérience collaborateur**
- 26** **2023** : l'année financière en chiffres

NOS PERSPECTIVES

- 30** **Entretien avec**
Laurent Rochette, Directeur général de
Seine-et-Yvelines Numérique
- 32** **Territoires connectés** : explorer le champ des possibles
- 33** **Cybersécurité** : NIS 2 rebat les cartes
- 34** **Entretien avec**
Olivier Lavenka, Maire de Provins,
Président de Seine-et-Marne Numérique
Premier Vice-président du département
de Seine-et-Marne (en charge de l'aménagement
du territoire, des routes, des politiques contractuelles
et de l'agriculture)
Président de la communauté de communes du Provinois.

NOS FONDATIONS



Depuis 2016, Seine-et-Yvelines Numérique a pour mission de développer les services numériques des territoires des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Sous la forme d'un Syndicat Mixte Ouvert (SMO), l'opérateur interdépartemental construit une synergie autour des projets digitaux des conseils départementaux, des intercommunalités, des communes et des établissements publics en lien étroit avec les élus.





Savoir être à la fois ambitieux et raisonnable

**ANNE HÉRY
LE PALLEC**

Maire de Chevreuse
Vice-présidente de la Communauté de
Communes de la Haute Vallée de Chevreuse
Présidente de Seine-et-Yvelines Numérique

L'année 2023 a coïncidé pour Seine-et-Yvelines Numérique, au début d'un nouveau cycle de vie.

Après une période de très forte croissance structurelle, l'adaptation de la structure à sa nouvelle dimension s'imposait. Il était devenu nécessaire de modifier le fonctionnement, l'organisation et les processus pour savoir répondre aux nouveaux enjeux auxquels fait face le syndicat, en matière tant d'envergure que de nature des projets qu'il porte. D'autant que nous nous inscrivons dans un contexte financier de plus en plus contraint pour les collectivités locales, ce qui renforce l'utilité d'un opérateur comme Seine-et-Yvelines Numérique.

A mon arrivée à la présidence de Seine-et-Yvelines Numérique, en juin 2023, j'ai souhaité renforcer le lien entre le syndicat et les communes.

En tant qu'élue locale, je vois en lui un outil précieux au service des communes adhérentes et je pense que nous devons veiller à ce que sa croissance ne lui fasse pas oublier sa raison d'être première. J'ai également à cœur de le voir tisser des liens toujours plus forts avec les autres opérateurs départementaux, et la volonté de continuer à servir le couple commune-département, si important sur notre territoire.

Les collectivités locales sont aujourd'hui face à un double enjeu : faire des économies tout en continuant à innover pour rendre le meilleur service public possible.

Dans cette optique, Seine-et-Yvelines Numérique a un rôle majeur à jouer, grâce à sa force de mutualisation, qu'il s'agisse d'ingénierie ou d'achat d'équipements. Je fais confiance à ses équipes pour aider les adhérents à rester à la fois ambitieux et raisonnables, à tirer le meilleur parti de la technologie pour faire progresser nos territoires dans le respect de nos contraintes budgétaires. C'est ce défi qui nous attend dans les années à venir.

La donnée, outil précieux et enjeu majeur pour les collectivités



DENIS LARGHERO

Maire de Meudon
Vice-président du Département des Hauts-de-Seine
Premier Vice-président de Seine-et-Yvelines Numérique

Pour ouvrir cet éditorial en faisant un bilan vu des Hauts-de-Seine, je dirais que l'année 2023 a été marquée par

le renforcement des relations entre les équipes du Département et celles de Seine-et-Yvelines Numérique. Dans ce cadre, je citerai notamment l'ambitieux projet d'équipement des bâtiments départementaux en vidéoprotection, démarré l'an dernier et qui se poursuit en 2024. De nombreuses communes altoséquanaises ont également intensifié leur collaboration avec le syndicat, à l'image de Meudon qui a bénéficié de l'offre d'accompagnement en matière de cybersécurité.

Les besoins des collectivités évoluent, et je me félicite de constater que Seine-et-Yvelines Numérique est en mesure de s'adapter, année après année, à leurs attentes.

Aujourd'hui, la protection de nos systèmes d'information constitue la première brique de ce que nous attendons du syndicat : sécuriser nos outils, préparer les équipes et intégrer cette nouvelle dimension dans nos plans communaux de sauvegarde. Cependant, au-delà de cet aspect, se posent aujourd'hui des enjeux de gestion, de transformation et d'utilisation des données recueillies par les collectivités. Sur ces questions, nous avons tout intérêt à mener une réflexion commune avec Seine-et-Yvelines Numérique, qu'il s'agisse de gouvernance de la donnée ou de recours à l'intelligence artificielle.

Car nous y sommes déjà : avec la croissance du nombre d'objets connectés, nous disposons d'un volume de données chaque année plus important, de la collecte des déchets à l'éclairage public.

Comment agréger ces éléments et en faire des outils d'optimisation des politiques publiques ? Comment rester autonome dans la gestion de ces données ? Comment assurer la formation de nos équipes sur ces sujets ? Autant de thèmes de réflexion que nous devons placer au cœur de nos préoccupations et sur lesquels l'expertise de Seine-et-Yvelines Numérique nous sera très utile dans les années à venir.

NOTRE GOUVERNANCE

DÉPARTEMENT DES YVELINES

Délégués titulaires :

Pierre Bédier
Sonia Brau, vice-présidente
Bertrand Coquard
Cécile Dumoulin, vice-présidente
Patrick Stefanini, vice-président

Délégués suppléants :

Myriam Aourir
Geoffroy Bax de Keating
Nicole Bristol
Karl Olive
Jean-François Raynal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Délégués titulaires :

Daniel Courtes, vice président
Denis Larghero, 1^{er} vice-président
Nathalie Léandri, vice-présidente
Thomas Lam
Nathalie Lederman

Délégués suppléants :

Yves Coscas
Vincent Franchi
Alice Le Moal
Marie-Pierre Limoge
Armelle Tilly

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT GERMAIN-BOUCLES DE SEINE

Délégués :

Bruno Coradetti, titulaire
Franck Lelièvre, titulaire
Laurent Prévot, titulaire
Julien Chambon, suppléant, vice-président
Yannick Raynaud, suppléant
Maria Wentholt, suppléante

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR D'YVELINES

Délégués :

Benoit Pouyet, titulaire
Pascal Marteau, suppléant

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RAMBOUILLET TERRITOIRES

Délégués :

Serge Quérard, titulaire
Jean-Louis Flores, suppléant

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES PORTES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Délégués :

Ghislaine Haueter, titulaire
Cyril Samson, suppléant

COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE

Délégués :

François Garay, titulaire, vice-président
Djamel Nedjar, titulaire
Dominique Turpin, titulaire
Nathalie Martin, suppléante
Jean-Marie Moreau, suppléante
Gaëlle Pelatan, suppléante

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

Délégués :

Jean-Marie Tétart, titulaire
Jean Myotte, suppléant

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

Délégués :

(Un suppléant en attente de délibération)

Anne Héry Le Pallec,
présidente de Seine-et-Yvelines Numérique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GALLY-MAULDRE

Délégués :

Laurent Richard, titulaire
Michel Delamaire, suppléant

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Délégués :

Nicolas Dainville, titulaire
Jean-Michel Fourgous, titulaire
François Morton, suppléant
Eric Naudin, suppléant

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Délégués :

Jessica Bullier, titulaire
Audrey Saulgrain, suppléante



NOS PROJETS EMBLÉMATIQUES 2023





En 2023, le nombre de projets menés par les équipes de Seine-et-Yvelines Numérique a continué d'augmenter, touchant des domaines aussi variés que le numérique pour l'éducation, la vidéoprotection, la cybersécurité ou encore l'archivage électronique. Une dynamique qui profite à l'ensemble de ses adhérents, à savoir les acteurs publics du bloc communal, les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, ainsi que le SDIS et les universités du territoire.

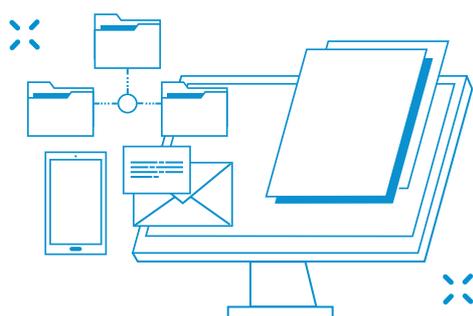


NEO, le nouvel ENT déployé en 2023

À la rentrée 2023, l'Espace Numérique de Travail (ENT) proposé aux collèges a changé pour devenir NEO, à la faveur d'un nouvel éditeur : une transition orchestrée par Seine-et-Yvelines Numérique pour le compte du Département des Yvelines, avec l'appui précieux de la Délégation Académique au Numérique Éducatif (DANE) de Versailles.

Pour mémoire, l'ENT est un portail scolaire numérique développé pour fluidifier la communication et les échanges entre tous les acteurs de la communauté éducative. Avec NEO, la personnalisation de l'accompagnement est encore plus fine, à travers notamment des modules pédagogiques repensés qui facilitent la mise en relation entre les différents utilisateurs.

Pensé comme un véritable réseau social éducatif, NEO favorise la communication, les échanges et la collaboration, tout en offrant aux enseignants des possibilités pédagogiques plus étendues.



DU CÔTÉ DES PARENTS

Éclairage de Manuela Afonso Cancel, Administratrice PEEP Montigny-le-Bretonneux, Présidente de l'Association Départementale PEEP 78, Vice-Présidente de l'Union Académique de la PEEP du Rectorat de Versailles.

« L'ENT est un outil apprécié des parents. Beaucoup s'y connectent chaque matin avant de partir pour le collège afin de consulter l'organisation de la journée de leurs enfants, notamment le module d'emploi du temps et les éventuels avis d'absence des professeurs. PRONOTE se révèle très utile pour suivre les notes des enfants, mais attention à l'ascenseur émotionnel que constitue la mise à jour en temps réel des moyennes ! Le module de discussion parents/professeurs a lui aussi ses avantages, même si les échanges par écrit peuvent entraîner des incompréhensions, voire des conflits, il convient donc d'être prudent dans les mots que l'on emploie. Pour ma part, ma fille utilise NEO au quotidien. A son entrée en 6e, l'outil lui a permis de prendre ses marques en 24 heures sur le fonctionnement du collège. Elle apprécie de pouvoir échanger des e-mails avec ses camarades de classe, et en tant que parent, je préfère cette formule à une messagerie instantanée, c'est beaucoup plus sécurisé. Parmi les autres atouts : le dispositif anti-publicités qui permet le partage par certains professeurs de vidéos de programmes comme « C'est pas sorcier » directement sur YouTube, l'accès à Médiacentre, à Wikipedia ainsi qu'au moteur de recherche européen Qwant. Le tout avec une ergonomie intuitive qui facilite la prise en main. »

EN DIRECT DU COLLÈGE LE RACINAY (78)

« Avec NEO, la communauté éducative est en mesure de centraliser des informations, des fichiers et des liens en un seul endroit, tout en ayant accès directement à de nombreux services numériques externes comme PIX ou Pearltrees. Parmi les autres points forts, la capacité importante de l'espace documentaire qui permet de créer des emplacements partagés avec l'ensemble des utilisateurs : on peut y déposer des fichiers très lourds et c'est franchement pratique. J'ajoute que la prise en charge financière de Pronote par le Département constitue un point très positif. Parmi les réserves que j'émettrais sur la nouvelle version, le manque de visibilité des onglets « actualités » et « agenda », qui nous amène à régulièrement doubler nos communications importantes d'un courriel aux parents. »

Marie Courtin,
Chef d'établissement adjoint, Collège Le Racinay (78120 Rambouillet)

AU PLESSIS-ROBINSON (92), L'ENT EN VERSION ONE POUR LES ÉCOLES

Certaines communes, à l'image du Plessis Robinson (92), ont choisi d'équiper leurs écoles élémentaires d'un ENT baptisé ONE et proposé par Seine-et-Yvelines Numérique. Cette version de la solution, qui constitue la déclinaison dans le premier degré de l'ENT NEO, est proposée depuis la rentrée de septembre 2023 à l'école élémentaire publique Anatole France. Sa directrice, Magali Chabre, se félicite de disposer de ce nouvel outil en reconnaissant toutefois qu'il faudra un temps d'acclimatation

aux utilisateurs, enseignants comme parents, pour exploiter pleinement ONE.

« Une fois que les gens s'en sont emparés, ONE confère de la fluidité aux échanges. La solution permet aussi de partager des photos des activités que nous organisons avec les familles, ce qu'apprécient les parents. Personnellement, je l'utilise de plus en plus, à partir de mon téléphone portable, notamment pour répondre sans délai aux questions des parents » indique-t-elle.

Cartable numérique e-Sy' : un projet emblématique

e-SY, le cartable numérique développé par Seine-et-Yvelines Numérique, traduit en actes la volonté du Département des Yvelines d'innover sans relâche pour garantir l'égalité des chances aux élèves du territoire. Déjà déployée sur une partie des 113 collèges¹, la solution comprend, au-delà du matériel, les ressources pédagogiques et les services associés, notamment la formation des enseignants ou encore la maintenance et la sécurisation de l'ensemble. Le recours à e-SY doit contribuer à la réussite scolaire des élèves, mais aussi à rendre le numérique plus accessible. Pour les parents d'élèves, il donne la possibilité de suivre plus simplement la scolarité de leurs enfants. Enfin, pour les professeurs, e-SY dynamise les méthodes pédagogiques et ouvre la voie à une plus grande personnalisation de l'enseignement.

¹ 75 collèges publics et 5 privés

EN DIRECT DU COLLÈGE CHARLES PÉGUY (78)

« La solution e-SY, pédagogiquement, est très intéressante une fois que les équipes éducatives l'ont prise en main, ce que la DANE (Délégation Académique au Numérique Éducatif) et Seine-et-Yvelines Numérique leur proposent à travers des parcours de formations. Pour les enseignants, elle offre de nombreuses possibilités et se révèle très utile quand les professeurs utilisent des applications présentes sur la tablette, sur l'ENT, ou parmi les outils d'Apps.education.fr pour partager des cours, des documents ou des liens. Les élèves se familiarisent avec les outils numériques, avec l'opportunité de faire des visites culturelles virtuelles ou d'interagir sur un même document en mode collaboratif lors de travaux de groupe, par exemple. Le corollaire : la nécessité d'un service impeccable (wifi...), car les enseignants n'ont pas le temps en classe pour gérer les dysfonctionnements techniques et peuvent rapidement se détourner de la solution. »

Christophe Schoeser

Conseiller au numérique du bassin de St Germain-en-Laye ● Formateur Académique, Délégation Académique au Numérique Éducatif (DANE) ● Professeur et référent numérique, Collège Charles Péguy (78150 Le Chesnay-Rocquencourt)

« Nous veillons à communiquer auprès des parents, qui nous posent de nombreuses questions, particulièrement à propos des contrôles qui peuvent être mis en place sur la tablette. Nous publions régulièrement à ce sujet dans le blog de l'ENT, et Seine-et-Yvelines Numérique a déjà organisé quatre visio-conférences à destination des familles pour présenter e-SY et ses fonctionnalités. Pour ce qui est de l'entretien du parc de tablettes, un technicien dédié à notre établissement passe chaque lundi après-midi et nous avons pris l'habitude de faire un point à cette occasion, avec tous les retours que nous avons des enseignants et des élèves à propos des matériels. Piste de progrès : idéalement, la synchronisation avec Apple School gagnerait à être effectuée plus d'une fois par semaine. Le rythme hebdomadaire a tendance à enrayer la fluidité que nous essayons de mettre dans l'usage des tablettes au collège. »

Clément Travers

Secrétaire général ● Référent numérique, Collège Charles Péguy (78150 Le Chesnay-Rocquencourt)

Maintenance : une prestation sur mesure pour les écoles du territoire

Pour les communes qui ont équipé leurs écoles de matériel et de solutions numériques, Seine-et-Yvelines Numérique a conçu une offre de maintenance préventive et corrective qui comprend la gestion de l'ensemble du parc (PC, tablettes, vidéo projection, etc).

Des prestations assurées par des techniciens formés aux usages du milieu scolaire et fidélisés sur les écoles dont ils assurent le suivi. Une offre qui a déjà séduit de nombreuses communes des Hauts-de-Seine à l'image de Châtenay-Malabry, Nanterre, Meudon ou encore Rueil-Malmaison, mais aussi des villes yvelinoises comme Toussus-le-Noble et Aigremont.



Sandrine Dangreville,
Directrice des
projets stratégiques
et du numérique,
Nanterre

EN DIRECT DE L'ÉCOLE JACQUES DECOUR (92)

« Le dispositif de maintenance dont nous bénéficions se révèle tout à fait performant. Lorsque nous rencontrons un problème, nous créons un ticket sur la plateforme SYNCHRONISTA : notre demande est ainsi qualifiée et la réponse ne se fait généralement pas attendre. Nous savons que le technicien de Seine-et-Yvelines Numérique travaille pour la mairie de Nanterre le lundi, le mercredi et le vendredi : grâce à cette présence régulière, il est en mesure de réagir rapidement lorsque nous avons besoin de lui. Le fait d'avoir toujours affaire à la même personne est un vrai plus : il nous connaît, il est déjà venu dans notre école plusieurs fois et cela ajoute à la qualité des contacts. Qu'il s'agisse de la connexion internet, de mise à jour des équipements (PC, tablettes) ou de toute autre question, nous savons que nous obtiendrons un retour dans un délai raisonnable car avec SYNCHRONISTA, chaque demande est tracée, à la différence des e-mails qui sont un peu plus simples d'utilisation mais peuvent se perdre ou être moins précis qu'un ticket. »

Alexis Papouin,
Directeur de l'École primaire Jacques Decour
à Nanterre (92)

« Pour Nanterre, l'accompagnement de Seine-et-Yvelines Numérique est un vrai plus en matière de maintenance du parc informatique des écoles »

« La ville de Nanterre est très engagée en matière de réussite éducative. Initié par l'ancien maire Patrick Jarry et poursuivi par son successeur Raphaël Adam, porté par des élus à l'image de Jean-Pierre Bellier et Neriman Celebi, le projet numérique des écoles baptisé 2E2N a fait l'objet d'un investissement de 1,9 millions d'euros sur six ans (2020-2026). C'est dans ce contexte que nous avons commencé à collaborer avec Seine-et-Yvelines Numérique, qui nous a accompagné sur plusieurs aspects, notamment la manière d'aborder la maintenance des équipements fixes comme les classes mobiles. Aujourd'hui, un technicien dédié à Nanterre est présent trois jours par semaine et assure le suivi de nos 50 écoles et 36 centres de loisirs, auprès desquels il fait l'unanimité. Grâce au système de ticketing SYNCHRONISTA, en outre, la réactivité est excellente. »

Une écoute active des besoins

Afin de répondre avec un maximum de pertinence aux attentes de ses adhérents, Seine-et-Yvelines Numérique a mené en 2023 un tour de table en présence de communes yvelinoises représentatives de la diversité du territoire. **Bilan et perspectives.**

QUELS SONT LEURS GRANDS ENJEUX EN MATIÈRE DE NUMÉRIQUE ET QUEL ACCOMPAGNEMENT ATTENDENT-ELLES DE SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE :

Voici les questions que le syndicat a posé à un échantillon de communes yvelinoises. « Notre démarche a pris la forme d'un questionnaire envoyé en préambule, puis d'un échange sous forme de table ronde au cours duquel les élus sont venus nous parler de leurs besoins » indique Ismail Tounti, Responsable des Relations Publiques et Institutionnelles. Une dizaine de maires ont répondu présent, représentant tous les profils de communes, d'Élancourt au Vésinet, en passant par Nézel. « Même si nous passons tout au long de l'année beaucoup de temps avec nos adhérents, ce type de débat est utile pour affiner notre connaissance de leur ressenti et de leurs attentes. Ainsi, nous sommes pleinement en mesure de jouer notre rôle d'opérateur public de services numériques, avec une pertinence locale en fonction des spécificités du territoire » ajoute Stéphane Thomin, Directeur du Développement.

Se projeter demain, mais aussi après-demain

Outre les priorités de chaque commune, le questionnaire sondait aussi notamment les élus sur les services innovants que Seine-et-Yvelines Numérique pourrait développer à leur intention. « Sans surprise, la vidéoprotection, la cybersécurité et la dématérialisation sont au cœur des préoccupations, et nous avons senti une très forte attente sur ces sujets pour lesquels nous proposons déjà des offres adaptées » constate Stéphane Thomin.

« Ce qui n'empêche pas les communes de voir plus loin, avec des projets numériques dédiés aux citoyens (tiers-lieux, e-sport), mais également avec des questions autour de la manière dont l'intelligence artificielle peut-être mise au service des citoyens » commente Ismail Tounti, avant de préciser en conclusion qu'une enquête similaire est en cours de préparation sur le territoire des Hauts-de-Seine.

NUMÉRIQUE : LES 5 ENJEUX CLÉS DES COMMUNES DES YVELINES*

- 1 Cybersécurité
- 2 Sûreté et sécurité (vidéoprotection, contrôle d'accès)
Territoires connectés
- 3 (capteurs pour la mobilité ou l'environnement, GTC/GTB...)
- 4 Dématérialisation (archivage, signature électronique)
- 5 Numérique pour les citoyens / Projets innovants (tiers-lieux, e-sport...)

*identifiés fin 2023 par Seine-et-Yvelines Numérique auprès d'un échantillon de communes.

« Pour être efficace, un programme de cybersécurité doit être porté par une politique communale. »



LAURENT DUTHOIT

Maire adjoint de Meudon en charge de l'innovation, du numérique et des moyens généraux

COMMENT A DÉMARRÉ VOTRE COLLABORATION AVEC SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE ?

Laurent Duthoit.

À la suite de l'état des lieux proposé par l'ANSSI, nous avons établi un plan d'action en matière de cybersécurité. Dans ce cadre, nous travaillons avec Seine-et-Yvelines Numérique sur la définition de notre Politique de Sécurité des Systèmes d'Information, la fameuse PSSI : un préambule qui constitue à mon sens la base de toutes les actions à venir.

QUELS SONT LES DÉFIS QUI SE POSENT AUX MUNICIPALITÉS EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ ?

L. D. La tâche est immense (pour Meudon, j'ai listé une centaine d'actions à mettre en place), et les villes n'ont pas forcément les ressources ni les compétences pour faire face. Ajoutons à cela qu'il est difficile de recruter des profils qualifiés sur ce secteur en tension, et que les formations coûtent cher. Ensuite, le programme de cybersécurité doit être porté par une politique communale volontaire, avec un effort significatif en termes de sensibilisation des collaborateurs. La question du budget se révèle également cruciale, d'autant qu'il faut l'envisager sur le long terme, beaucoup de produits nécessitant le renouvellement annuel de licences parfois coûteuses. Enfin, il est difficile de profiter des retours d'expériences d'autres communes, compte tenu de la grande variété de solutions informatiques utilisées.

QUELLE EST LA VALEUR AJOUTÉE DE SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE ?

L. D. Un tel opérateur est en mesure de nous aider à définir les actions prioritaires. Il connaît son sujet et a une vue d'ensemble de ce qui se passe sur le territoire, dans de nombreuses villes. Ajoutons à cela qu'il a référencé des prestataires compétents et s'est familiarisé avec les contraintes des collectivités. Au-delà des prestations qu'il a aujourd'hui à son catalogue, et qui constituent des briques, j'appelle de mes vœux que Seine-et-Yvelines Numérique propose, à terme, des packages permettant de gérer la cybersécurité d'une commune de A à Z.

« Pour une commune, il est difficile aujourd'hui de recruter des profils qualifiés en cybersécurité. »

Archivage numérique : une solution territoriale mutualisée

L'année 2023 a vu le projet SYN'Archives franchir des jalons décisifs, avec la validation des spécifications techniques et fonctionnelles du système. À la clé pour les communes, dès 2025, la possibilité d'accéder à une solution d'archivage électronique sécurisée.

Qu'il s'agisse de documents liés à un marché public, d'un acte de propriété ou d'un permis de construire, les archives sont aujourd'hui majoritairement numériques et leur gestion est au cœur des préoccupations de nombreuses communes. Pour répondre à ce besoin, d'ici début 2025, SYN'Archives mettra à disposition des collectivités des Hauts-de-Seine et des Yvelines une solution complète d'archivage électronique intermédiaire et définitif, mutualisée et hébergée sur leur territoire. Un projet conduit par Seine-et-Yvelines Numérique, missionné en ce sens par les deux Départements, en lien étroit avec leurs Directions des Archives départementales. SYN'Archives donnera ainsi aux communes la possibilité de se mettre en conformité avec la réglementation tout en bénéficiant d'un accompagnement métier de leurs équipes à la prise en main de ce nouvel outil.



HÉLÈNE GUICHARD-SPICA

Directrice des Archives départementales des Yvelines

« Sans archives il n'y a pas d'histoire, sans archives il n'y a pas de droit ! Les archives d'une collectivité constituent en effet un bien précieux et sont autant d'informations sensibles qu'il convient de manipuler avec soin. Cependant, à l'heure actuelle, la majorité des acteurs publics n'ont pas atteint leur maturité numérique et la juste conservation de leurs données numériques n'est pas encore acquise, alors que celles-ci constituent l'or noir de demain. SYN'Archives va considérablement simplifier les choses et ouvrir grand le champ des possibles. »



PIERRE CHANCELER

Directeur des Archives départementales des Hauts-de-Seine

« Le code du patrimoine précise que les organismes publics sont tenus de conserver leurs archives à des fins de bonne administration, à des fins juridiques et à des fins historiques. SYN'Archives répond à un cahier des charges élaboré en tenant compte de la législation, des normes métiers en matière d'archivage et des contraintes des collectivités. Un système que les communes pourront apprendre à utiliser avec l'appui de la communauté d'archivistes des deux Départements, qui mettra à leur service ses compétences métier. »



« La vidéoprotection de la voie publique répond à un double enjeu de sécurité et de prévention »

LAURENT BROSSE

Maire de Conflans-Sainte-Honorine
Vice-président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise
Conseiller départemental des Yvelines

Focus sur la manière dont Conflans-Sainte-Honorine utilise la vidéoprotection avec le maire de la ville, Laurent Brosse, également vice-président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et conseiller départemental des Yvelines.

À QUELS ENJEUX RÉPOND LA VIDÉOPROTECTION DE LA VOIE PUBLIQUE ?

Laurent Brosse.

À Conflans-Sainte-Honorine, il s'agit à la fois d'un enjeu de sécurité et de prévention. Et quand je dis prévention, cela ne concerne pas uniquement les faits délictueux, mais aussi le phénomène des dépôts sauvages auquel font face de plus en plus de communes.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE ?

L. B. La valeur ajoutée principale du syndicat est, à mon sens, la réactivité : ses équipes savent se rendre disponibles et répondre rapidement à nos sollicitations. Ensuite, c'est un opérateur qui est force de proposition par rapport aux objectifs fixés par la municipalité, ce qui constitue un sérieux atout. J'ajoute à cela que leur expertise technique est précieuse, une fois les zones à surveiller choisies par nos soins, pour préconiser et installer les équipements les plus pertinents. Enfin, Seine-et-Yvelines Numérique sait faire habilement le lien entre les différents acteurs impliqués dans le projet.

DE QUAND DATE LA VIDÉOPROTECTION À CONFLANS-SAINTE-HONORINE ?

L. B. Lorsque j'ai été élu en 2014, sept caméras étaient déjà en place. J'ai souhaité engager une phase complémentaire qui a conduit à l'ajout de neuf caméras. Plus près de nous, en 2022, nous avons décidé d'étendre à nouveau le dispositif, avec à la clé notamment un changement de locaux pour la police municipale et l'adjonction d'une salle de visionnage adaptée à ses besoins. Enfin, nous travaillons actuellement avec Seine-et-Yvelines Numérique sur la phase trois du projet de modernisation de la sécurité locale, qui devrait mener à l'implantation de neuf nouvelles caméras et au renouvellement de certains équipements.

QUEL RETOUR D'EXPÉRIENCE À DATE ?

L. B. Les deux premières phases d'équipement en vidéoprotection se sont avérées concluantes pour la ville. Une fois que la phase trois sera achevée et opérationnelle, nous espérons d'ici fin 2024, nous pourrions dresser un bilan plus complet et envisager d'équiper, au-delà des secteurs les plus passants, d'autres endroits clés comme les installations sportives. À suivre donc !

« Seine-et-Yvelines Numérique sait être force de proposition par rapport aux objectifs fixés par la municipalité. »



Assurer la sûreté des bâtiments et de leurs occupants

ANTHONY CHARLES

Chef de service Sûreté, Sécurité et Accueil
au Département des Yvelines

Vous utilisez les services de Seine-et-Yvelines Numérique en matière de sûreté électronique. Quel est, pour vous, l'intérêt de la vidéoprotection ?

Anthony Charles.

La vidéoprotection bâtimementaire a plusieurs vocations : tout d'abord protéger les bâtiments départementaux eux-mêmes ; ensuite protéger les agents et réagir lorsque survient une situation à risque au sein des locaux, grâce aux boutons d'appel d'urgence ; enfin, fournir des éléments de preuve aux forces de l'ordre à l'issue de leurs interventions. À date, une trentaine de bâtiments¹⁾ sont déjà équipés (bâtiments administratifs, services d'action sociale, centres de PMI²⁾, etc). Cependant, la vidéoprotection demeure un outil d'information et doit être considérée dans le cadre d'un dispositif global, comme c'est le cas avec le CDSI³⁾ (voir encadré) dans la formule proposée par Seine-et-Yvelines-Numérique.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE CETTE FORMULE ?

A. C.

Nos interlocuteurs au CDSI et chez Seine-et-Yvelines Numérique sont des personnes formées aux enjeux de sûreté, qui emploient le même langage que nous. Ce serait en effet réducteur de penser que les équipes du CDSI se contentent de faire une levée de doute en cas d'intrusion ! Cela va bien au-delà. Non seulement les agents sont formés spécifiquement, par exemple au langage corporel, mais ils ont su créer une relation de confiance avec les forces de l'ordre du département [ndlr police et gendarmerie], ce qui garantit une excellente réactivité lorsqu'une intervention est nécessaire.

QUE RECOUVRE LA COLLABORATION AVEC LES ÉQUIPES DE SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE ?

A. C.

Au-delà des relations quotidiennes que nous avons avec le CDSI lui-même, nous utilisons aussi un outil d'assistance, à travers lequel nous sommes en mesure de signaler les éventuels dysfonctionnements aux équipes de Seine-et-Yvelines Numérique. Enfin, nous continuons de travailler étroitement avec les chargés de projet du syndicat pour poursuivre le déploiement de la vidéoprotection sur les bâtiments du département. Sur chaque site à équiper, nous définissons ensemble les besoins afin d'adapter la prestation au plus juste et de maîtriser les coûts, tout en garantissant la protection la plus efficace possible.

Le Centre Départemental de Supervision des Images (CDSI) est une plateforme mutualisée où sont centralisées les images issues des caméras installées dans les bâtiments relevant du département des Yvelines (bâtiments départementaux, collèges et casernes de pompiers). Le système intelligent détecte les anomalies (par exemple les intrusions, les boutons d'appel d'urgence etc). et les signale à l'opérateur. Plutôt que de déclencher une alarme en cas d'intrusion, le CDSI proposé par Seine-et-Yvelines Numérique, informe l'opérateur de l'incident qui le qualifiera pour faire intervenir les forces de l'ordre si la situation l'exige.

¹ Le périmètre placé sous la responsabilité d'Anthony Charles comprend l'ensemble des bâtiments départementaux, hors collèges et SDIS.

² PMI : protection maternelle et infantile

³ CDSI : centre interdépartemental de supervision des images

NOS RESSOURCES



Les collaborateurs ne souhaitant pas diffuser leur image n'apparaissent pas dans ce collectif de 100 personnes au total.

À l'image du Syndicat, le collectif de Seine et-Yvelines Numérique est dynamique, agile, expert et contribue à en faire un établissement attractif où il fait bon travailler.

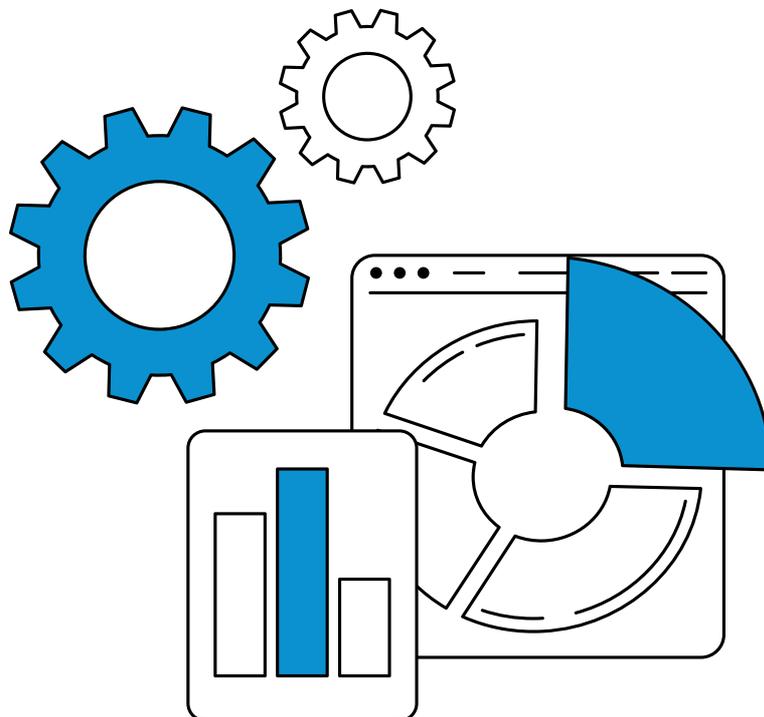




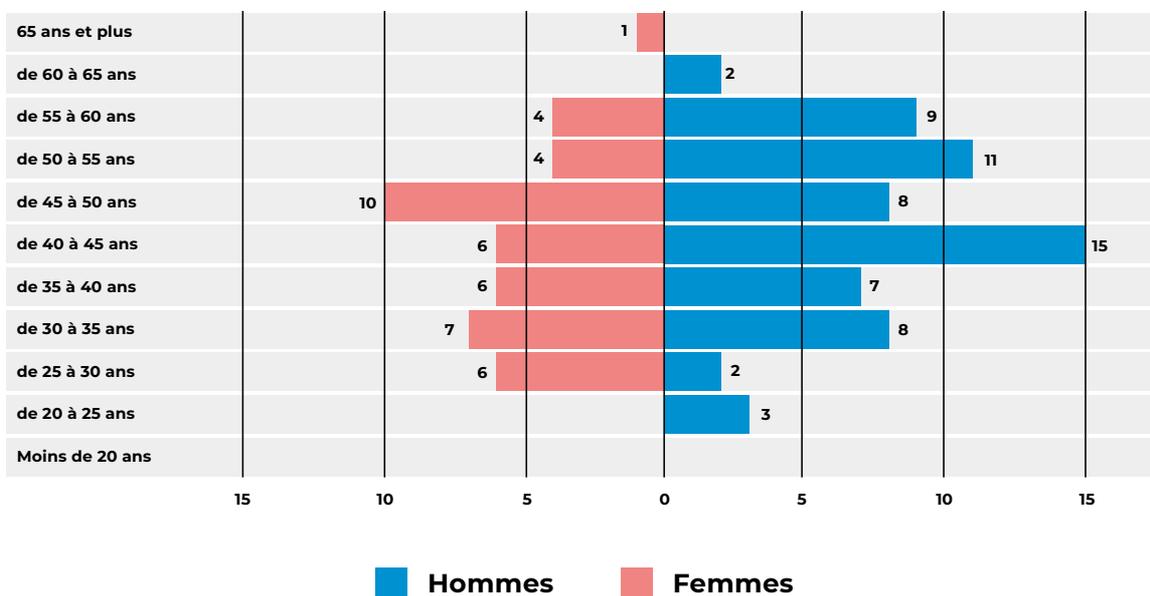
92

C'est l'index de l'égalité professionnelle 2023 de Seine-et-Yvelines Numérique (dit aussi Index Egapro). Un chiffre qui démontre la volonté du syndicat de favoriser l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Rappelons que cet indicateur mesure chaque année les écarts de rémunération entre les sexes afin de mettre en évidence les points de progression, le seuil minimal à atteindre fixé par le Ministère du Travail étant de 75.

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SUR TROIS ANS



PYRAMIDE DES ÂGES au 31/12/2023



Optimiser l'expérience collaborateur

Seine-et-Yvelines Numérique affiche sa volonté de proposer à ses équipes un cadre de travail épanouissant et valorisant. Dans cette optique, le plan de transformation du syndicat, initié en 2022, a notamment pour but de favoriser la transversalité, la cohésion et le travail collaboratif.

SOIGNER L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Parce que l'expérience collaborateur commence dès les premiers contacts avec la structure, le parcours d'intégration des nouveaux arrivants a été repensé en 2023. Désormais, les personnes recrutées sont accueillies de manière formalisée deux fois par mois, selon un protocole précis à retrouver dans l'infographie ci-dessous.

1. AVANT L'ARRIVÉE

Après confirmation de mon embauche et signature de ma promesse, les ressources humaines m'adressent un e-mail (à J-10 avant ma date de début de contrat) me délivrant toutes les informations pratiques pour le jour J.

3. 45 JOURS APRÈS MON INTÉGRATION

- J'échange avec mon manager au cours d'un point de situation.

2. LE JOUR J

- Je suis accueilli.e dans un premier temps par l'équipe RH avec laquelle je finalise l'ensemble des documents administratifs liés à mon embauche (adhésion mutuelle, charte informatique, contrat de travail, kit de bienvenue, remise du livret d'accueil, de mon badge...). Je me vois ensuite remettre mon équipement de travail (PC, casque, téléphone...), avant de bénéficier d'une visite guidée des locaux, qui se termine par une pause-café à la tisanerie.
- Je rejoins ensuite mon manager qui me présente à ma nouvelle équipe et me fournit un planning d'intégration. Différents rendez-vous sont organisés avec les directions pour découvrir toutes les activités du syndicat et connaître les collaborateurs avec lesquels je serai amené.e à interagir.
- En fin de matinée, je rencontre le directeur général pour un échange informel sur le syndicat.

4. 2 MOIS APRÈS MON INTÉGRATION

- Je présente au Comex mon rapport d'étonnement.

AMÉLIORER LA LISIBILITÉ DES MÉTIERS

Avec la croissance rapide de Seine-et-Yvelines Numérique, aucune rationalisation des fiches de postes n'avait encore pu être menée depuis la création du syndicat. C'est chose faite depuis 2023, avec l'identification de 39 métiers, basés sur le référentiel du CIGREF*. Ce travail, mené dans le cadre du plan de transformation, confère de la lisibilité à l'organigramme et devrait favoriser les parcours de mobilité.

**Le Cigref est un réseau de grandes entreprises et administrations publiques françaises qui se donnent pour mission de réussir le numérique.*

METTRE EN LUMIÈRE NOS COLLABORATEURS

Afin que les futurs candidats puissent se projeter et mieux connaître l'activité de Seine-et-Yvelines Numérique, le syndicat a décidé de mettre en scène ses collaborateurs à travers des vidéos diffusées sur LinkedIn. Depuis janvier 2024, quatre portraits ont déjà été réalisés : découvrez deux d'entre eux.

#SYNTEAM



LUDOVIC DUBOSC

Responsable Opérationnel
de la Sécurité des Systèmes
d'Information

**« Le RSSI est un chef d'orchestre
et un chef de projet de la sécurité. »**



ARIADNA GUEGUEN

Responsable du pôle
des Chargés
de Déploiement Opérationnel

**« Ce qui me plaît, c'est de prendre
du plaisir au travail avec mes équipes
pour délivrer des succès collectifs »**



LANCEMENT D'UN PROGRAMME « AMBASSADEURS » SUR LINKEDIN

Seine-et-Yvelines Numérique inaugure son programme « ambassadeurs » pour faire rayonner son expertise sur le réseau social LinkedIn. Celui-ci se compose de représentants métier, de chargés de relations extérieures et de membres du COMEX afin de garantir une représentativité complète du syndicat. Ce programme offre aux équipes de Seine-et-Yvelines Numérique l'opportunité d'être de véritables porte-paroles en véhiculant les messages du syndicat de manière authentique et impactante.

« En demandant aux collaborateurs de produire du contenu pertinent pour nos adhérents, nous profitons de la portée amplifiée des publications individuelles qui sont vues 7 à 10 fois plus que celles d'une entreprise. Cela nous aide à bâtir une relation de confiance avec notre audience » explique Léa JACOB, Responsable Marketing et Communication. Cette initiative représente une étape clé pour renforcer la présence du syndicat auprès de sa communauté.

7

C'est le nombre de primes de cooptations versées en 2023 à des collaborateurs ayant orienté vers le syndicat des profils qualitatifs qui ont été recrutés et confirmés à l'issue de la période d'essai. Preuve que les collaborateurs se sentent bien chez Seine-et-Yvelines Numérique.



2023 : L'ANNÉE FINANCIÈRE EN CHIFFRES

BUDGET GÉNÉRAL (DÉPENSES RÉELLES, ACTIVITÉS DE SERVICE PUBLIC)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

19,2 M€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

31,9 M€

BUDGETS COMMERCIAUX (DÉPENSES RÉELLES, ACTIVITÉS COMMERCIALES)

S-YNCA

(ACTIVITÉ DE NÉGOCE CENTRALE D'ACHATS)

BUDGET GLOBAL 2023

23,3 M€

RTHD

(TRAVAUX ET SERVICES TRÈS HAUT DÉBIT)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

2,4 M€

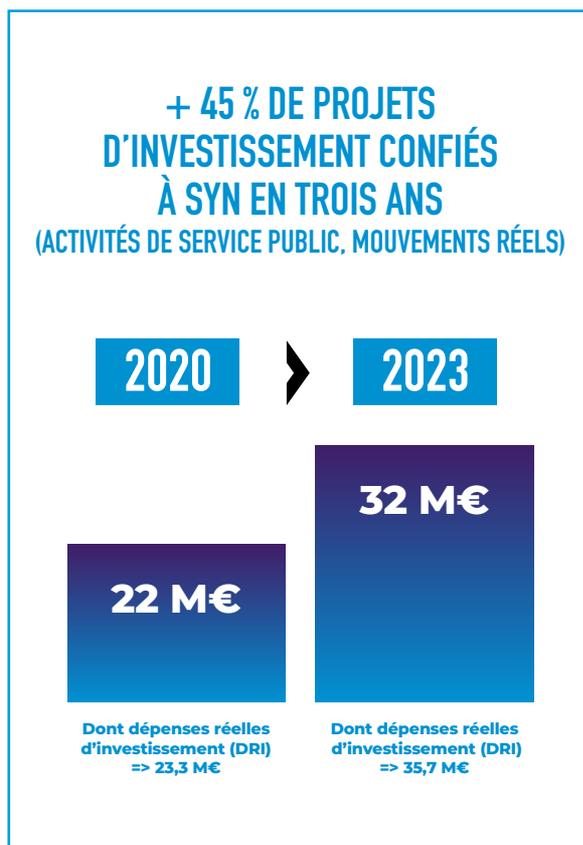
PAS DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

S'agissant d'une activité de négoce, il n'y a qu'un budget de fonctionnement achat / vente

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

3,8 M€

- Après plusieurs années de forte croissance, l'exercice 2023 marque une nouvelle étape très importante dans la structuration financière et comptable de Seine-et-Yvelines Numérique, rendue nécessaire par le changement de dimension du syndicat. À ce titre, celui-ci a su s'adapter pour répondre à des standards de gestion conformes à sa nouvelle surface financière.
- En 2023, Seine-et-Yvelines Numérique a engagé des projets structurants et transversaux, avec notamment la mise en place d'un outil de gestion financière et comptable flexible, mais également de nouveaux logiciels en matière de CRM et d'administration des ventes. Au total, le Syndicat a investi près de 300 000 euros dans ces nouveaux outils. Objectif : gagner tant en productivité qu'en réactivité, au bénéfice des adhérents.
- Par ailleurs, plusieurs décisions ayant des impacts à court terme ont été prises en 2023, comme la mise en place d'un pôle ADV (administration des ventes) en soutien de la centrale d'achat, ainsi que le changement de nomenclature comptable pour le budget principal à partir de 2024, ce qui participe à la normalisation comptable du syndicat.
- La clôture de l'exercice 2023 s'est opérée dans le respect du calendrier, en collaboration étroite avec le Trésor public. Une satisfaction, notamment compte tenu du changement de logiciel comptable intervenu courant 2023 et de la régularisation comptable et financière de la cession des biens MED (Montée En Débit - RTHD).
- Ainsi en 2023, tous budgets confondus, les dépenses réelles (hors mouvements d'ordre) s'élèvent à 80,6 M€ dont 36 M€ réservés à l'investissement sur les territoires yvelinois et alto-séquanais en matière d'aménagement et l'attractivité des territoires ou encore d'enseignements.



Comme en témoigne le doublement du volume des dépenses d'investissement depuis 2020, Seine-et-Yvelines Numérique a continué en 2023 de soutenir l'effort lié à l'augmentation de ses activités, en particulier sur le numérique pour l'éducation, la vidéoprotection et les bornes de recharge des véhicules électriques. Une démarche volontaire menée au bénéfice de ses adhérents, à savoir les acteurs publics du bloc communal, les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, ainsi que le SDIS et les universités de son territoire d'intervention.

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023

2,6 M€

Pour s'aligner avec le contexte général de contraction des recettes fiscales des collectivités, le syndicat a opéré, en cours d'année, un ajustement à la baisse de ses dépenses. Il s'agit de répondre aux nécessités d'économies en lien avec la conjoncture économique actuelle dégradée (baisse des recettes liées à l'effondrement des transactions immobilières, et la hausse des dépenses obligatoires).

VOLUME D'AFFAIRES 2023 DE LA CENTRALE D'ACHAT

Près de **40 M€**

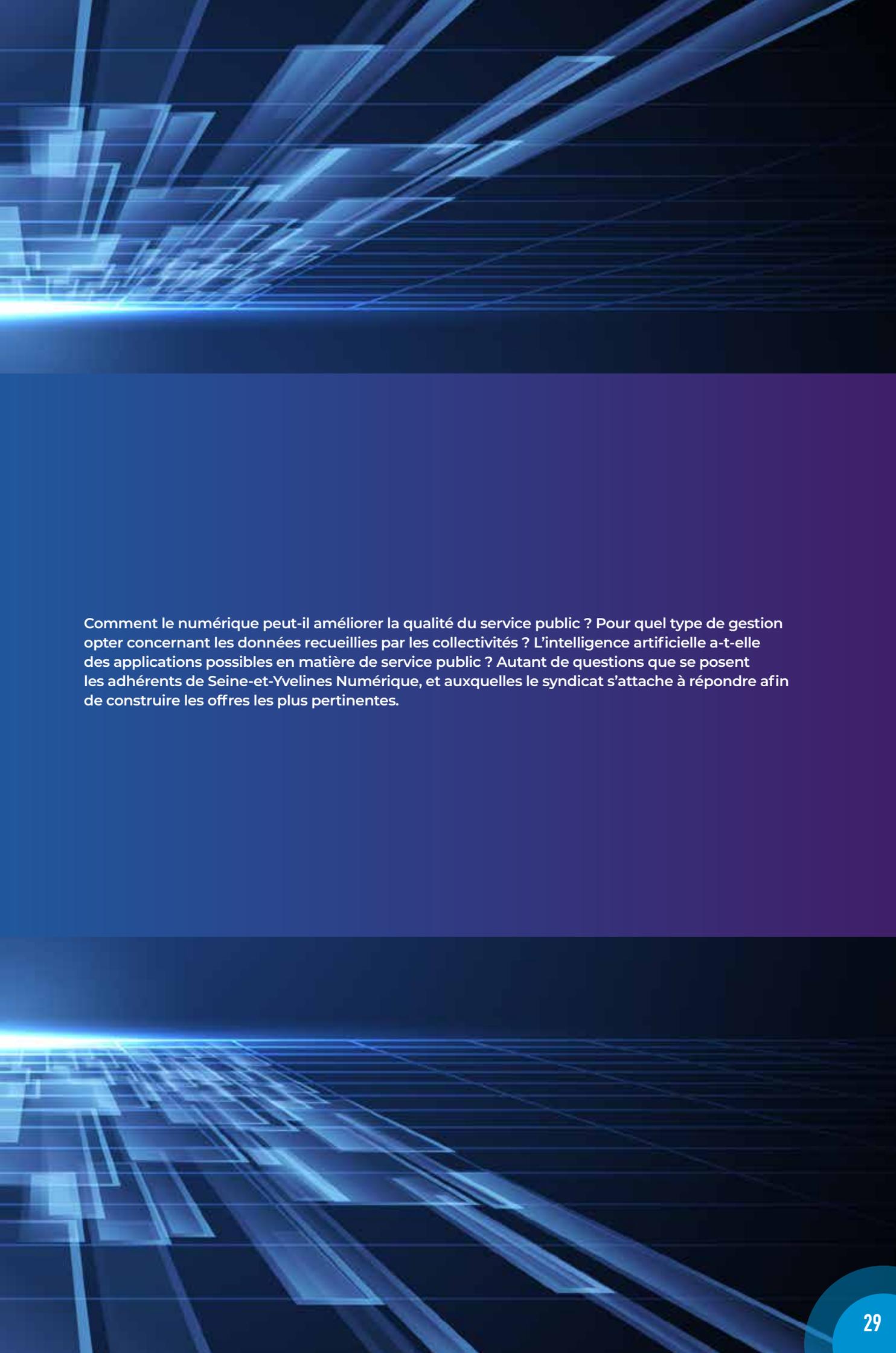
d'achats réalisés par nos adhérents

Résultat net 2023 sur le budget centrale d'achat

1,5 M€

Un résultat qui vient alimenter le financement des frais de structure du syndicat et qui contribue au maintien des cotisations sans augmentation depuis 8 ans.

NOS PERSPECTIVES



Comment le numérique peut-il améliorer la qualité du service public ? Pour quel type de gestion opter concernant les données recueillies par les collectivités ? L'intelligence artificielle a-t-elle des applications possibles en matière de service public ? Autant de questions que se posent les adhérents de Seine-et-Yvelines Numérique, et auxquelles le syndicat s'attache à répondre afin de construire les offres les plus pertinentes.



« Être au rendez-vous des nouveaux enjeux numériques qui se posent aux collectivités »

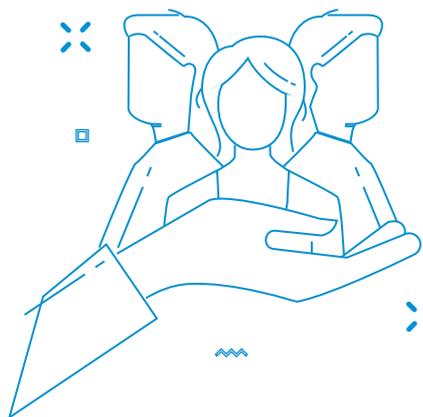
LAURENT ROCHETTE

Directeur général de Seine-et-Yvelines Numérique

DE QUELS ENJEUX S'AGIT-IL ?

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LES HUIT ANNÉES ÉCOULÉES DEPUIS LA NAISSANCE DU SYNDICAT ?

Laurent Rochette. Je crois pouvoir dire que nous avons su relever les défis qui nous ont été lancés. À ce titre, je veux commencer par remercier nos adhérents pour leur confiance et nos collaborateurs pour leur engagement : sans eux rien n'aurait été possible. Le Très Haut Débit est déployé, le projet e-SY finalisé, la vidéoprotection bâtementaire et le CDSI¹ ont prouvé leur efficacité, de nombreuses collectivités ont souscrit à notre offre cybersécurité, et j'en passe. Aujourd'hui cependant, au-delà de ces chantiers fondateurs, au-delà de la maintenance des équipements installés, une question se pose : comment pouvons-nous accompagner nos adhérents face aux nouveaux enjeux auxquels ils font face ?



L.R. Le premier concerne la confiance numérique au sens large : dématérialisation, archivage, signature électronique et jusqu'à l'identité numérique. L'ensemble de notre société va vers une digitalisation de la vie quotidienne et, partant, de la vie administrative : nos adhérents sont donc naturellement confrontés à cette problématique.

Or cette dernière ne peut aujourd'hui s'envisager sans une appréhension pleine et entière du risque cyber. Nous avons commencé à apporter des réponses avec une offre dédiée, mais pour passer à la vitesse supérieure, le niveau d'investissement est tel qu'il ne pourra être réalisé qu'avec le soutien de partenaires et en élargissant notre territoire d'intervention. Dans cette optique, nous échangeons actuellement avec d'autres syndicats mais aussi avec la Région Ile-de-France, l'Agence Nationale pour la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) et la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr.

LA DONNÉE FAIT-ELLE PARTIE DE CES ENJEUX ?

L.R. Absolument, c'est le deuxième sujet que je voulais évoquer. Il est aujourd'hui possible de capter sur le territoire de nombreuses données, de les agréger et de les analyser. Les premiers bénéficiaires en sont les élus, qui peuvent ainsi gérer de manière plus pointue leur budget et les services rendus. Cependant, les citoyens eux-aussi ont tout à y gagner pour être mieux informés, qu'il s'agisse de qualité de l'air, de trafic ou de stationnement. Et qui dit données dit protection des données, un autre sujet sensible sur lequel sont attendus nos adhérents.

QUE PEUT APPORTER L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AUX COLLECTIVITÉS ?

L.R. L'IA constitue, à mon sens, le troisième enjeu clé des années à venir. De quelle manière pourrait-elle concourir à une amélioration du service public ? Sur ce sujet, nous sommes encore très en amont et les débats restent ouverts. Avec des positions potentiellement très tranchées et contradictoires, dès lors qu'on analyse le rapport bénéfice-risque de chaque application possible, qu'il s'agisse par exemple d'éducation ou de vidéoprotection. Nos équipes sont là pour accompagner les collectivités dans leurs réflexions afin de concevoir à leur intention, le moment venu, les offres les plus adaptées.

QU'EST-CE QUE LE NUMÉRIQUE EST EN MESURE D'APPORTER, CONCRÈTEMENT, À VOS ADHÉRENTS ?

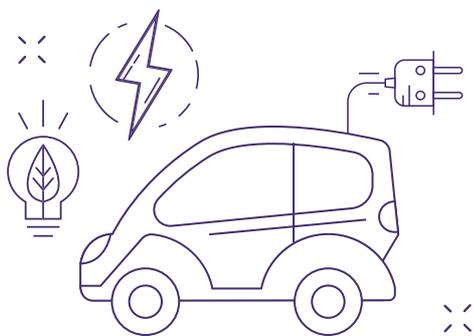
L.R. Le numérique se veut au service des métiers qui se trouvent eux-mêmes en transformation, du fait des nouvelles contraintes rencontrées (budgétaires, climatiques, réglementaires, etc). J'invite donc les collectivités à voir le numérique comme une opportunité, un outil, un atout pour le pilotage des organisations publiques. J'aime à dire que la peur n'évite pas le danger : il ne sert à rien d'avoir peur du numérique, au contraire, il faut l'appivoiser pour tirer parti des formidables possibilités qu'il offre. Bien entendu, il ne s'agit pas pour nous de bâtir des offres hors sol, décorréées des besoins exprimés par les collectivités. Cependant, je pense que nous pouvons apporter un peu de vision, étant idéalement placés pour avoir une vue globale. Ceci tout en entretenant un rythme d'échanges continu avec les élus. À nous ensuite de synthétiser tous ces apports afin de produire la feuille de route la plus pertinente possible pour les années à venir.

« J'invite les collectivités à voir le numérique comme une opportunité et un atout pour le pilotage des organisations publiques. »

¹ CDSI : Centre Départemental de Supervision des Images des Yvelines

Territoires connectés : explorer le champ des possibles

L'IoT¹, ou internet des objets, offre aux collectivités des perspectives intéressantes en matière tant d'aide à la décision que d'information des usagers. De nouveaux territoires que Seine-et-Yvelines Numérique s'attache à défricher pour ses adhérents.



Qualité de l'air, circulation automobile, consommation d'énergie des bâtiments, optimisation du ramassage d'ordures ménagères : autant de sujets, parmi beaucoup d'autres, sur lesquels l'IoT va profondément changer la donne dans la décennie à venir. Grâce à des capteurs implantés sur le territoire, les élus vont disposer de données objectives susceptibles d'orienter et d'évaluer leurs politiques publiques.

« Chez Seine-et-Yvelines Numérique, nous avons à cœur de mettre à profit ces technologies émergentes pour résoudre des problématiques concrètes rencontrées par nos adhérents » indique Julien Leroy, Directeur Technologies et Services. Le syndicat, qui dispose déjà d'une infrastructure de captation conséquente à travers son offre de vidéoprotection, souhaite aujourd'hui, sur cette base, développer une offre autour de l'internet des objets connectés.

« C'est pourquoi nous interrogeons en ce moment les élus afin d'identifier leurs besoins. Nous leur proposerons d'ailleurs prochainement un événement au cours duquel ils pourront découvrir la grande diversité des cas d'usage de l'IoT » ajoute Émilie Loiseau-Bohuon, Directrice de la Transformation.

DES APPLICATIONS DÉJÀ TRÈS CONCRÈTES

Une fois captées, les données se révèlent être en effet une mine d'or pour les décideurs. Seine-et-Yvelines Numérique mène déjà plusieurs expérimentations qui lui ont permis de mesurer la richesse des informations recueillies et leur utilité. « En vidéoprotection, nous testons actuellement une fonctionnalité d'assistance des opérateurs pour la relecture ou la détection d'événements de sécurité, sur la base d'images vidéo. Celle-ci pourra également être utilisée pour résoudre des problématiques comme la détection des dépôts sauvages d'ordures » précise Émilie Loiseau-Bohuon. Le syndicat accompagne aussi un de ses adhérents qui a décidé de reprendre la gestion de ses parkings publics, avec à la clé notamment des problématiques de captation du nombre de places disponibles.

« Nous pratiquons une veille active sur tous ces sujets. Objectif : être en mesure de coconstruire des solutions en prise directe avec la réalité de nos adhérents, en allant jusqu'à leur fournir des prestations d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage » conclut Julien Leroy.

¹ IoT : Internet of Things (IoT), ou internet des objets. Ce terme décrit le réseau de terminaux physiques qui intègrent des capteurs, des softwares et d'autres technologies en vue de se connecter à d'autres terminaux et systèmes sur Internet et d'échanger des données avec eux.

Cybersécurité : NIS 2 rebat les cartes

Face à une menace cyber toujours plus pointue, la directive NIS 2, qui sera transposée en droit français d'ici la fin 2024, vise à garantir davantage de protection pour renforcer le niveau de sécurité de toutes les entités au niveau européen. Décodage de son impact sur les collectivités et établissements publics.

En vigueur en France depuis février 2018, la directive « Sécurité des réseaux et de l'information », dite NIS¹, sera remplacée en octobre 2024 par sa version mise à jour et baptisée NIS 2. Cette dernière a notamment pour objectif de renforcer la sécurité des systèmes d'information de toutes les « entités essentielles et entités importantes² », mais aussi d'homogénéiser l'application des mesures au niveau européen. « Pour l'heure, la transposition en droit français n'est pas finalisée. Ce qui est acté cependant, c'est que NIS2 touchera dix-huit secteurs d'activité, y compris l'administration publique et certains acteurs territoriaux. Son application est envisagée aux collectivités importantes en réponse à l'augmentation des cyberattaques, même si les critères de catégorisation restent à définir » explique Guillaume Séraphine, Consultant Associé, SyncSight et expert auprès de SYN.

Une offre déjà en place chez Seine-et-Yvelines Numérique

Se projeter demain, mais aussi après-demain. Les acteurs publics ont tout intérêt à se préoccuper dès aujourd'hui de leur mise en conformité à la directive NIS2, malgré l'absence de sanctions immédiates. Cette directive comprend vingt règles de cybersécurité réparties en quatre catégories : Gouvernance, Protection, Défense et Résilience.

« Autant de points sur lesquels l'offre d'accompagnement en Cybersécurité de Seine-et-Yvelines Numérique est déjà opérationnelle et sera renforcée pour répondre aux nouvelles exigences. » ajoute Éric Glace, Directeur Cybersécurité. Par ailleurs, l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) propose un service « MonAideCyber » aux collectivités pour les accompagner dans leur évaluation de niveau de cybermaturité, et auquel notre Syndicat y participe en tant que partenaire de confiance pour les collectivités.

En effet, Seine-et-Yvelines Numérique joue un rôle clé dans ce dispositif en proposant un suivi sur mesure aux collectivités pour interpréter les résultats du diagnostic, mettre en place des mesures correctives et renforcer leur posture de cybersécurité.

MONAIDECYBER, UN OUTIL CLÉ EN MAIN

Mis en place par l'ANSSI, MonAideCyber est un service d'accompagnement, simple et adapté aux entités souhaitant améliorer leur niveau de cybersécurité. Le programme, clé en main, repose sur un réseau d'experts aidants et propose une méthode pour identifier les actions prioritaires en fonction du profil de l'entité, afin de tirer vers le haut l'ensemble des acteurs, quels que soient leurs moyens et leur niveau de maturité.

www.monaidecyber.ssi.gouv.fr

¹ NIS : Network and Information System Security

² Entités opérant dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de la santé, etc.



Accompagner les communes dans l'évolution des usages du numérique

OLIVER LAVENKA

Maire de Provins
Président de Seine-et-Marne Numérique
Premier vice-président du conseil départemental de Seine-et-Marne (en charge de l'aménagement du territoire, des routes, des politiques contractuelles et de l'agriculture)
Président de la communauté de communes du Provinois

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LE SYNDICAT DONT VOUS ÊTES LE PRÉSIDENT ?

Olivier Lavenka. Seine-et-Marne Numérique est adossé sur une gouvernance tripartite : la région Île-de-France, le département de Seine-et-Marne et un troisième bloc constitué de l'ensemble des EPCI¹ seine-et-marnais. Il a notamment la charge de l'aménagement numérique des zones RIP. Elles représentent environ 50% des foyers et 90% de la superficie du département. À date, nous avons pratiquement achevé le déploiement de la fibre auprès des particuliers, avec près de 300 000 prises raccordables dont 160 000 sont déjà commercialisées. Sur les 425 communes cibles, 416 sont aujourd'hui couvertes. Cela constitue à mes yeux une réussite en terme tant technique et opérationnel qu'en matière d'aménagement du territoire. Si le syndicat ne s'était pas substitué aux opérateurs dans ces zones RIP, la Seine-et-Marne serait aujourd'hui un désert numérique. Or la fibre aujourd'hui correspond à une nécessité de tous les jours, au même titre que le raccordement à l'eau potable et au réseau électrique il y a plus d'un siècle. Si les élus de l'époque avaient manqué de vision, de nombreux territoires auraient été relégués. Nous avons la même responsabilité avec l'accès au numérique. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de réaliser en Seine-et-Marne le 100% fibre en déployant la fibre pour les 3 000 foyers les plus isolés.

QUEL EST SELON VOUS LE GRAND ENJEU DES ANNÉES À VENIR EN MATIÈRE DE NUMÉRIQUE TERRITORIAL ?

O.L. Notre priorité actuelle est la suppression du mode STOC (voir encadré) qui est à l'origine de nombreuses difficultés en matière de gestion opérationnelle, en Seine-et-Marne comme partout ailleurs en France. Cette réglementation donne aux opérateurs commerciaux le droit d'accéder au réseau (bien souvent public) sans autorisation de son propriétaire ni de l'opérateur d'infrastructure. Elle engendre de nombreuses dégradations, branchements et débranchements sauvages, volontaires ou non, devant lesquels nous sommes hélas impuissants et qui occasionnent des perturbations de services très préjudiciables aux habitants, parfois privés d'internet pendant plusieurs semaines. Une proposition visant à donner plus de pouvoir aux opérateurs d'infrastructure et aux syndicats a été votée à l'unanimité au Sénat, mais elle n'est hélas toujours pas inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Les opérateurs commerciaux, comme le Gouvernement et le régulateur, ne veulent pas en entendre parler. À mon sens, cette évolution réglementaire constitue cependant une absolue priorité car on ne peut s'engager plus avant dans l'extinction des réseaux cuivre sans traiter ce sujet sérieusement.

LE MODE STOC : DÉCRYPTAGE



L'acronyme STOC (sous-traitance opérateur commercial) désigne le mode opératoire généralisé pour le raccordement des abonnés sur les réseaux de fibre, aujourd'hui utilisé par les principaux fournisseurs d'accès à internet. Dans ce cadre, l'opérateur d'infrastructure ne réalise pas le raccordement lui-même mais délègue le déploiement des derniers mètres de fibre et l'opération de raccordement chez le client à l'opérateur commercial, via un contrat de sous-traitance (le fameux « contrat STOC »).

VOUS ÊTES ÉGALEMENT MAIRE DE PROVINS. EN TANT QU'ÉLU, QU'ATTENDEZ-VOUS D'UN OPÉRATEUR DE SERVICES NUMÉRIQUES ?

Olivier Lavenka.

L'attente concerne l'aménagement numérique en tant que tel, c'est-à-dire le déploiement du réseau, ce pourquoi les syndicats ont été créés à l'origine. Avec son corollaire qui est l'entretien du réseau pour garantir le meilleur service aux habitants. Les communes ont aujourd'hui besoin d'être accompagnées sur le sujet des usages du numérique, ces derniers s'étant multipliés de manière exponentielle ces dernières années, dans toutes les directions. Avec notamment trois sujets qui sont au cœur des préoccupations de nombreuses municipalités : la vidéoprotection, l'internet des objets et la cybersécurité. Autant de domaines où la mutualisation des moyens et des compétences aujourd'hui possible au niveau départemental, voire interdépartemental, constitue une chance car elle va permettre à tous les profils de communes d'accéder à ces nouveaux services, à travers des offres dédiées et réellement adaptées à leurs spécificités.

« La suppression du mode STOC redonnerait un pouvoir légitime aux opérateurs d'infrastructure et aux syndicats départementaux. »

¹ EPCI : établissements publics de coopération intercommunale.

² RIP : Réseau d'Initiative Publique, soit une initiative portée par les collectivités territoriales pour déployer la fibre optique dans les zones rurales ou peu densément peuplées. Les RIP font partie du Plan THD (Très Haut Débit) lancé par l'Etat en 2013, dans le but de réduire les inégalités d'accès à Internet.



Seine et Yvelines
Numérique

L'innovation au service de tous

www.sy-numerique.fr

[in](#) [f](#) [X](#) /sy-numerique